



## AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE DE 60 MILLIARDS D'EUROS

### INDECOSA-CGT dénonce son caractère totalement injuste et donc inacceptable

**Le Premier ministre, Michel Barnier, vient de fixer le cadre d'un ajustement budgétaire sans précédent dans notre pays d'un montant de 60 milliards d'euros :**

**- 20 milliards d'euros de hausses d'impôts exceptionnelles et très provisoires** (*sur une durée d'une année ou deux au maximum*) pour les 300 entreprises les plus riches de France et pour les ménages gagnant plus de 500 000 euros par an (*NB : les entreprises et les ménages fortunés ont profité de l'essentiel des baisses d'impôts décrétées par Emmanuel Macron. La Cour des comptes a récemment rappelé que « la période 2018-2023 a été marquée par d'importantes baisses d'impôts, dont l'impact est estimé à 62 milliards d'euros en 2023, soit 2,2 points de PIB »*).

**- 40 milliards d'euros d'économies de dépenses publiques présentant un caractère définitif et visant prioritairement les services publics et les assurés sociaux. Parmi les mesures les plus contestables, sont déjà envisagées :**

**RETRAITES** - Après avoir fait passer récemment en force une réforme des retraites décriée par la majorité de nos concitoyens, en prétendant faussement vouloir absolument préserver le niveau des pensions de l'ensemble des retraités, il est déjà question de reporter l'indexation des retraites de 6 mois et donc d'en baisser mécaniquement le niveau... Quelle hypocrisie de la part d'un gouvernement dont toutes les composantes politiques ont soutenu cette réforme adoptée sans vote en usant de l'article 49-3 de la Constitution !

**SECURITE SOCIALE** - Pour satisfaire l'électorat le plus réactionnaire et le plus xénophobe, le ministre de l'Intérieur annonce qu'il se fait fort d'obtenir la fin de l'aide médicale d'Etat (AME) qui constitue un pilier de la santé publique. L'AME permet l'accès à la prévention et aux soins pour les personnes étrangères en situation administrative irrégulière, une population particulièrement fragile sur le plan sanitaire et social.

**SERVICES PUBLICS** - La Poste a été informée de l'intention du Ministère du Budget de ne pas verser 50 millions d'euros de crédits, sur les 105 millions votés en Loi de finances 2024. Cette mesure, déjà dénoncée par toutes les associations d'élus locaux, risque d'entraîner la fermeture de milliers d'agences postales communales en zone rurale, en Outre-mer et dans les quartiers de politique de la ville. Rappelons que la Poste joue un rôle essentiel pour la perception des minimas sociaux et des retraites vers les publics les plus fragiles économiquement.

**D'autres mesures inacceptables sont à l'étude :**

- baisse des remboursements des consultations médicales et des médicaments,
- restrictions sur les conditions de prise en charge des arrêts maladie,
- mise en place d'une allocation sociale unique présentée comme une mesure de simplification mais visant manifestement à dégager des économies ...
- suppressions d'emplois dans les services publics.
- etc.

Dans un rapport publié il y a deux semaines, [la Cour des comptes estime le montant des aides publiques aux entreprises à 260,4 milliards d'euros](#) et souligne le manque de suivi et de contrôle de ces aides. Autant dire que certaines relèvent de l'effet d'aubaine pur et simple sans aucune contrepartie pour l'intérêt général, notamment en matière sociale ou environnementale. C'est de toute évidence dans cette direction qu'il faut rechercher des économies budgétaires ainsi que dans l'imposition des grandes fortunes dont il est désormais prouvé que le "taux d'effort fiscal" réel est largement inférieur à celui qui est imposé aux classes moyennes et populaires.

**INDECOSA-CGT appelle au rassemblement le plus large (*associations, syndicats et partis*) pour faire échec à ce plan d'ajustement budgétaire injuste et inacceptable et obtenir que les entreprises et les ménages les plus riches cessent d'être constamment choyés au détriment de la collectivité nationale et paient enfin leur dû à l'indispensable solidarité nationale**

*Montreuil, le 8 octobre 2024*

*Contact presse, Loïc DAGUZAN : 07 71 79 16 95*